

<https://www.snetap-fsu.fr/Defendre-les-personnels-la.html>



# Défendre les personnels, la priorité du SNETAP-FSU

- Métiers - Enseignant.e - Statuts (titulaire, contractuel) -



Date de mise en ligne : jeudi 20 octobre 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Alors que le SNETAP-[FSU](#) se bat depuis des mois pour la défense des intérêts des personnels notamment dans le cadre du dossier des obligations de services, le SEA-[UNSA](#), dans son dernier communiqué, passe, une nouvelle fois, plus de temps à dénigrer le travail du SNETAP-FSU et de ses représentants qu'à véritablement défendre les personnels.

Si pour le SNETAP-FSU, la priorité est la réussite de l'action intersyndicale du 23 novembre pour la défense du statut des personnels, pour autant ce communiqué appelle une réponse de notre part. quant aux attaques de cette organisation syndicale et en particulier, de la citation extraite d'une publication interne à notre fédération, la FSU. Il convient en effet de préciser que ces propos, compte tenu du format de l'interview, sont une contraction certainement trop rapide d'un de nos mandats de congrès national, qui avait fait, rappelons-le l'objet d'une consultation de la part de l'ensemble de nos adhérents. En effet, notre mandat est clair, à savoir un service public d'éducation et de formation unique intégrant l'Enseignement Agricole et l'Éducation Nationale et la préservation de certaines spécificités positives ([ESC](#), pluri, lien avec les exploitations etc...). Nous invitons donc tous les personnels à prendre connaissance de ce mandat : <http://www.snetap-fsu.fr/Congres-d-Albi-Novembre-2007,1172.html>.

Au-delà de cette précision nécessaire, qui, parmi les personnels d'enseignement de notre ministère, pourrait croire sérieusement que le SNETAP-FSU, au prétexte d'un mandat, serait prêt à sacrifier les personnels qui depuis des années lui font majoritairement confiance ?

**Le SNETAP-FSU est attaché aux spécificités de notre dispositif de formation à partir du moment où ils améliorent les conditions de travail des personnels.**

C'est à ce titre que **le SNETAP-FSU a défendu avec force l'intégration, dans le futur décret sur les obligations de service, les disciplines spécifiques que sont ESC, Doc, TIM**, en référence à la mission d'enseignement.

Mais c'est aussi, à ce titre que **le SNETAP-FSU défend, comme à l'Éducation Nationale, la disparition de la notion de classes et d'heures parallèles pour les pondérations 1,1 et 1,25** ; de même que la disparition de la majoration pour enseignement dans des classes à faible effectif...

Rappelons, si nécessaire, que **c'est aussi le SNETAP-FSU qui a permis il y a quelques années en arrière aux [PLPA](#) de bénéficier de l'application du dispositif dit de « première chaire »**. Depuis le début de ce chantier sur les obligations de service, **le SNETAP-FSU a défendu, avec d'autres organisations le maintien de ce dispositif et même son extension aux enseignements de [CAPA](#)** ; décision déjà actée lors de la dernière réunion de travail du 4 octobre... même si étonnamment l'UNSA semble attendre encore l'arbitrage du cabinet sur ce point ! Ce n'est pas sur ce sujet que l'arbitrage était demandé mais d'une part sur la nécessité de ne pas pénaliser les enseignants en [BTSA](#) par un relèvement du plafond de l'application de la pondération 1,25, en la passant de 3 à 4,5 heures et d'autre part au sujet de la majoration pour faible effectif.

Dans ce dossier, et jusqu'à maintenant le SNETAP-FSU n'a pas à rougir de son action, dont il a régulièrement rendu compte aux personnels - <http://www.snetap-fsu.fr/Vers-un-nouveau-statut-enseignant.html>.

**A ce stade, au nom de la défense des intérêts des agents, il a choisi, en concertation avec d'autres organisations syndicales, d'engager un bras de fer avec l'administration dont les propositions entraîneraient une dégradation des conditions de travail de nombreux enseignants. Nous considérons, que c'est la réussite de la mobilisation du 23 novembre qui permettra le déblocage du dossier.**

## Défendre les personnels, la priorité du SNETAP-FSU

---

Maintenant, nous constatons aussi que le SEA-UNSA, depuis la mise en place de l'intersyndicale SNETAP-FSU/[FO](#)/[CGT](#) et de l'annonce d'une journée de mobilisation le 23 novembre prochain, n'a de cesse de vouloir en saper les bases. Entre un simple boycott d'instance et un appel national à la grève, l'Intersyndicale a choisi de prendre ses responsabilités. Le SNETAP-FSU regrette qu'une logique électoraliste soit, finalement dans ce dossier pourtant essentiel pour les enseignants, la principale motivation du SEA-UNSA.

Le SNETAP-FSU, au sein de l'intersyndicale, appelle donc à nouveau les personnels à réussir la mobilisation, la grève et la manifestation nationale du 23 novembre prochain.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU

Paris, le 20 octobre 2016